
SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE

Procès-verbal de la réunion du Sénat du jeudi 23 novembre 2023 tenue à 11 h 30 au Salon Sportex.

Présences : Hélène Archambault, Youssef Bezzahou, Nicolas Bouffard, Sophie Bouffard, Alexandre Brassard, Lise Brin, Paul Brochu, Aileen Clark, Jani Comeault, Mélanie Cwikla, Marie-Élaine Desmarais, Richard Fréchette, Daniel Gagné, Jude Gosselin, Frédéric Jubinville, Latifa Koussih, Jouwairia Lahboub-Daayf, Thierry Lapointe, Claudine Lupien, Christine Mahé-Napastiuk, Anne-Marie Maupertuis, Paul Morris, Karim Mzabi, Moses Nyongwa, Bertrand Pauget, Christian Perron, Étienne Rivard, Carmen Roberge, Anne Séchin, Beydi Traoré, Jean Valenti, Christian Violy, Faiçal Zellama

Absences motivées : Peter Dorrington, Ndeye Rokhaya Gueye, Shannon Jackson, Jeff Leclerc, Patrick Noël, Katelyn North, Janelle Ritchot, Darcelle Vigier

Absence : Michelle Kambire, Yaya Mane, Macoura Ndao, Mathias Oulé

Observateurs : Safa Al Sid Chikh, Freddy Franco Morales, Johanna Gutierrez

Personne-ressource : Debra Radi

Secrétaire d'assemblée : Brigitte Kemp-Chaput

Section A : OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

A1. Adoption de l'ordre du jour

Un sénateur demande pourquoi nous ne procédons plus à la reconnaissance des terres au début de la réunion du Sénat. La rectrice l'informe que la reconnaissance n'est pas faite à toutes les réunions du Sénat et que ce geste est normalement accompagné d'une réflexion de la part de la personne qui fait la reconnaissance des terres.

SÉNAT-1123-1 PROPOSITION : Bertrand Pauget / Carmen Roberge

Que l'ordre du jour de la réunion du Sénat en date du 23 novembre 2023 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

Section B : PROCÈS-VERBAL

B1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 5 octobre 2023

La rectrice clarifie qu'un membre du Sénat qui propose ou appuie l'adoption d'un procès-verbal doit avoir assisté à la réunion du Sénat en question, mais qu'il n'est pas nécessaire d'avoir assisté à la réunion pour voter.

À la section D6. *Nominations au Comité de retraite*, le procès-verbal indique que la secrétaire générale ouvre les nominations à la présidence du Comité d'études des cours et des programmes et que Bertrand Pauget est élu président de ce comité. Le nom du comité sera remplacé par *Comité de mérite*.

Le nom de famille de la personne ayant proposée la proposition SÉNAT-1005-11 sera corrigé.

SÉNAT-1123-2 PROPOSITION : Hélène Archambault / Christian Violy

Que le procès-verbal de la réunion du Sénat du 5 octobre 2023 soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉE

- B2. Suivi au procès-verbal de la réunion du 5 octobre 2023
Aucun.

Section C : CABINET DE LA RECTRICE

- C1. Rapport de la rectrice

Le rapport de la rectrice est déposé à titre d'information. Elle offre quelques précisions additionnelles concernant les bourses de la Fondations Baxter & Alma Ricard ainsi que sa brève discussion du 25 octobre dernier avec la ministre Renée Cable.

Elle fait ensuite un survol des éléments présentés dans les lettres de mandat que les nouveaux ministres ont reçues en ciblant les éléments qui touchent l'Université de Saint-Boniface et la francophonie manitobaine.

Un des éléments soulevés dans la lettre de mandat de la ministre de l'Éducation postsecondaire et de la Formation indique qu'une priorité est de « respecter les universités en tant qu'institutions autonomes, honorer la nature entrepreneuriale des collèges communautaires [...] ». Étant donné la double vocation de l'USB (universitaire et collégiale), une sénatrice demande comment nous pourrions faciliter le mandat entrepreneurial du secteur collégial au sein de notre établissement. La rectrice indique que l'Université devra se pencher sur cette question.

- C2. Rapport du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Rapport reçu à titre d'information.

Section D : ADMINISTRATION / GOUVERNANCE

- D1. Calendrier universitaire et collégial 2024-2025

La registraire, Christine Mahé-Napastiuk explique que le calendrier académique est normalement présenté à la réunion du Sénat de février, mais comme l'Université du Manitoba a récemment adopté leur calendrier académique pour l'année 2024-2025, nous présentons les dates plus tôt.

SÉNAT-1123-3 PROPOSITION : Jouwairia Lahboub-Daayf / Latifa Koussih

Que le Sénat adopte le calendrier académique universitaire et collégial 2024-2025 tel que proposé.

ADOPTÉE

Section E : PÉRIODE DE QUESTIONS

Au cours de chaque assemblée au Sénat, il y a une période de question de dix (10) minutes, au maximum. Les questions doivent être présentées à la secrétaire générale (dradi@ustboniface.ca) au moins vingt-quatre (24) heures avant l'assemblée.

Aucune question.

Section F : RAPPORTS DES UNITÉS ACADÉMIQUES

- F1. Faculté des arts et Faculté des sciences
Le doyen Alexandre Brassard commente son rapport qui est reçu à titre d'information.
- F2. Faculté d'éducation et des études professionnelles
Le doyen Bertrand Pauget commente son rapport qui est reçu à titre d'information.
- F3. École technique et professionnelle
La directrice Mélanie Cwikla commente son rapport qui est reçu à titre d'information et ajoute les quelques éléments suivants qui n'y figurent pas :
- l'entrée en fonction d'une nouvelle adjointe administrative, Safa Al Sid Chikh, en poste depuis la fin octobre;
 - l'embauche de Valérie Rozehnal au poste de personne professeure au programme d'auxiliaire d'enseignement qui entrera en fonction en janvier 2024;
 - une annonce importante de la DSFM qui s'engage à envoyer 24 personnes, une par école, pour créer la première cohorte du certificat auxiliaire d'enseignement dès février 2024.
- F4. École des sciences infirmières et des études de la santé
Le doyen de l'École des sciences infirmières et des études de la santé, Daniel Gagné, annonce l'entrée en fonction de deux employés, soit le nouvel adjoint administratif, Issa Diallo, et la nouvelle conseillère aux exigences non académiques, Carmelle Lacroix.
- Le doyen remercie son équipe pour leur travail sur le dossier d'approbation des programmes en sciences infirmières.
- F5. Division de l'éducation permanente
La directrice de la division de l'éducation permanente commente son rapport reçu à titre d'information. Plus précisément, elle encourage les membres du Sénat à promouvoir dans leurs réseaux, le nouveau programme non crédité d'anglais langue additionnelle. Le but de ce programme est de rehausser le niveau d'anglais des individus inscrits, leur permettant d'atteindre le niveau exigé pour l'admission aux programmes en santé de l'USB.

Section G : RAPPORTS DES COMITÉS PERMANENTS

- G1. Comité de la bibliothèque
Le rapport annuel 2022-2023 du Comité de la bibliothèque est reçu à titre d'information. Un membre du Sénat remercie les directions de la bibliothèque et des finances pour le réaménagement du budget de la bibliothèque afin de créer un fonds de développement des collections de la bibliothèque pour les programmes collégiaux et souligne le leadership de la directrice de la bibliothèque dans ce dossier.
- G2. Comité d'appel
Le président du comité Youssef Bezzahou commente son rapport qui est déposé à titre d'information.

Section H : RAPPORT DU BUREAU DES GOUVERNEURS

Aucun rapport.

Section I : HUIS CLOS

Section J : RAPPORT DU SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DU MANITOBA
Aucun rapport.

Section K : AFFAIRES NOUVELLES
Aucune affaire nouvelle.

Section L : DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION
L1. La prochaine réunion régulière du Sénat aura lieu le jeudi 25 janvier 2024 à 11 h 30 au Salon Sportex.

Section M : LEVÉE DE LA SÉANCE
Nicolas Bouffard propose la levée de la séance à 11 h 55.

La présidente,



Sophie Bouffard

La secrétaire générale,



Debra Radi